

Point du 30 octobre CSSCT Transilien D/R

Le gouvernement a annoncé un nouveau confinement à partir du 30 octobre. Sauf que ce deuxième confinement va être très différent du premier, si on comprend le discours, c'est tout le monde au boulot et à l'école mais aucun moment de loisirs ou en famille. Donc les règles sont bien différentes et le nombre de personnes qui empruntent les transports va sûrement être bien supérieur au premier confinement.

Situation sanitaire au 29 octobre : 23 agents testés positifs au COVID-19, 1 agent symptomatique, 12 agents "cas contacts", 8 agents considérés vulnérables et 1 agent en garde d'enfant.

Attestation de déplacement : Selon la direction, l'agent n'a besoin que de l'attestation employeur pour se rendre au travail.

Pour le moment, le plan de transport est inchangé sur D/R jusqu'à minimum dimanche 8 novembre. Sur TET on serait sûrement vers un S2 à partir de mercredi et sur TER pour l'instant aucune décision de prise.

Donc pour l'instant quasiment tous les agents de la production vont être sur le terrain.
Pour les autres, le télétravail est la norme (donc le présentiel doit être exceptionnel).

Chômage partiel : le dispositif sera donc sûrement remis à partir du 8 novembre selon le plan de transport (qui serait sûrement S2 ou S3).

Des réunions RPX auront lieu la semaine prochaine dans chaque établissement pour voir l'organisation qui pourra être mise en place selon le plan de transport.

Une CSSCT et des RPX auront lieu chaque semaine pour pouvoir adapter selon la situation et les annonces du gouvernement/SNCF.

**Pour toutes questions,
contactez un militant SUD-Rail**



Contrôle attestation : il ne devrait pas y avoir de dispositif de contrôle systématique par les forces de l'ordre des attestations comme lors du 1er confinement.

Contrôle : les opérations dans les gares sont suspendues, maintien du contrôle dans les trains.

Garage bon état : pour l'instant, il n'est pas prévu de garage bon état.

Adaptations plan de transport : nous avons demandé que celles-ci soient envoyées aux membres de la commission roulement pour éviter d'avoir des journées de service minimum imbuvables.

VAE : nous avons demandé qu'elles soient réalisées depuis l'extérieur de la rame. La direction régionale renvoie la balle au niveau des RPX de l'établissement concerné.

Clé sans contact, attache masque et antibuée : la direction annonce avoir reçu la commande des clés sans contact et qu'elles seront dispatchées très prochainement dans chaque établissement pour distribution. Au sujet, du dispositif attache masque pour éviter que les élastiques tirent derrière les oreilles et pour le dispositif antibuée pour les lunettes, la direction a décidé d'en commander et les mettra à disposition des agents dès réception.

Formation : à ce jour, la direction n'est pas en mesure de nous confirmer formellement le maintien des formations. La réponse est "pour l'instant celles de la semaine prochaine sont maintenues jusqu'à contre ordre" (dans la limite de capacité des salles et au maximum 10 personnes).

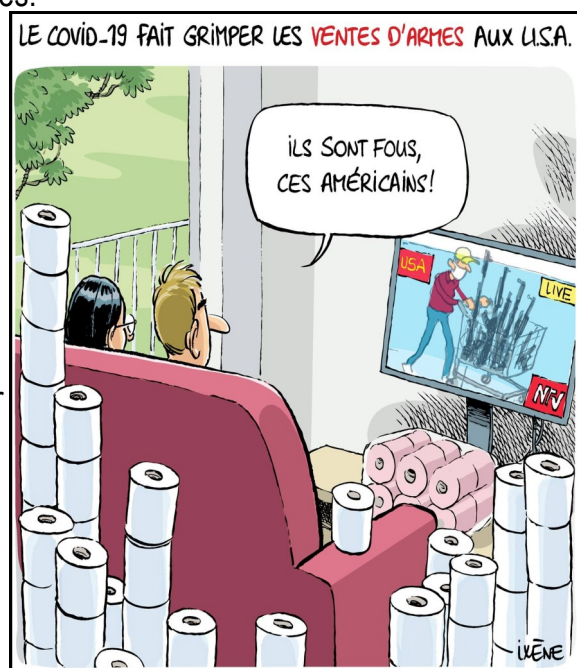
Visite médicale : les cabinets médicaux restent ouverts et donc les visites médicales prévues seront maintenues (VMT et VAS). D'après le médecin du travail, la campagne de vaccination contre la grippe est un succès et les stocks sont faibles. D'après les dernières informations, un réapprovisionnement rapide devrait avoir lieu et ainsi permettre de continuer cette campagne de vaccination.

RHR : les RHR sont maintenus avec les mêmes conditions qu'actuellement à l'exception près que les repas et petit-déjeuners sont à prendre dans les chambres. (salle de pause ouverte, cuisine accessible,...).

Point 5 min : Là aussi, la direction régionale botte en touche et demande aux membres CSSCT d'aborder le sujet en RPX. Pour SUD-Rail, il est hors de question que les agents de l'EST prennent le train pour aller faire un point 5 min sur un site pour ensuite reprendre le train pour retourner sur leur gare d'attache.

Personnes vulnérables: le décret qui avait été annulé par le conseil d'Etat fin août n'est plus d'actualité. Nous revenons donc à la situation du mois de mai et donc tous les agents qui étaient en situation de vulnérabilité le seront de nouveau.

Personnes aidant des personnes vulnérables : si vous êtes concernés, vous devez vous rapprocher de votre hiérarchique et du médecin du travail.



Vos membres CSSCT SUD-Rail :

**Salima CHALABI (EST), Ludivine DHIVER MAHON (DT), Lionel GAMERO (TMV),
Christophe BROSSILLON (TMV), Sylvain DOMINIAK (ETP) et Jérémy GARCIA DANTAS (ETP).**